



Rapport annuel sur les progrès réalisés par le Service de la viabilité du système de santé Juin 2026

Aperçu

Le Service de la viabilité du système (le Service) de santé travaille à définir une base de programmes et services essentiels pour les TNO. Pour ce faire, il s'appuie sur un cadre de suivi et d'évaluation qui décrit ses objectifs ainsi que les méthodes de mesure des progrès accomplis et les paramètres relatifs à la publication des rapports.

Pour rendre compte de ses progrès vis-à-vis dudit cadre, le Service doit produire un rapport annuel relatif au plan de surveillance du rendement. Le présent document offre un résumé de son premier rapport annuel, pour la période s'étendant de juin 2025 à juin 2026.

Principaux progrès réalisés

Selon les travaux préliminaires du Service terminés en juin 2025, le Service a priorisé sept programmes et services qui génèrent 70 % des coûts au sein du système de santé et de services sociaux :

- Traitement des dépendances en établissement

- Placements en famille d'accueil
- Service de soins de longue durée
- Déplacements pour raisons médicales
- Soins médicaux et hospitaliers hors territoire
- Services médicaux
- Aide à la vie autonome (pour adultes)

Pour gérer la capacité du Service et éviter de surcharger le système de santé et de services sociaux, les évaluations sont réalisées par étapes.

Réussites et difficultés

Le Service a mené à bien deux des cinq activités ciblées dans le cadre de suivi et d'évaluation : cerner les programmes et services actuellement offerts par le système de santé et des services sociaux des TNO, et déterminer lesquels contribuent le plus à la progression des coûts.

Le Service progresse également dans deux autres activités : recommander des moyens d'accroître l'efficacité de ces sept secteurs et recommander une liste de services de santé et de services sociaux essentiels devant être offerts aux TNO. Ce

travail est effectué au moyen d'évaluations individuelles de chaque programme ou service priorisé, en fonction du plan de suivi et d'évaluation du Service.

Chaque domaine d'activité présente des options susceptibles d'améliorer la viabilité du système qui, si elles sont adoptées, permettront de réaliser des économies.

Les évaluations ont d'abord pris du retard. En effet, le Service devait renforcer sa propre capacité tout en collaborant avec l'équipe de projet et les gestionnaires de programmes pour résoudre les problèmes de partage d'information.

Prochaines étapes

L'objectif global consiste à intégrer les recommandations potentielles issues de chaque évaluation dans le cycle de planification des activités 2027-2028.

En parallèle, le Service doit élaborer un plan d'amélioration continue, qui fait toujours partie du plan de travail et figurera parmi les livrables attendus cet automne. Ce cadre vise à garantir que la direction puisse assurer le suivi de la viabilité du système de santé et de services sociaux et en rendre compte au-delà de la durée du mandat du Service.

Le Service continuera de communiquer l'état d'avancement de ses travaux au moyen de mises à jour semestrielles transmises au Comité permanent des affaires sociales, à l'équipe de projet et au personnel de la santé et des services sociaux au moyen de bulletins d'information internes, à mesure que l'information pourra être diffusée.

Le Service continuera en outre de collaborer

avec les équipes concernées pour clarifier les rôles et les responsabilités de chacun dans le cadre des initiatives visant à favoriser la viabilité du système, l'objectif étant de réduire au minimum les doublons lors des échanges ou de l'analyse des données.

Le prochain rapport annuel sera publié en juillet 2027.

Coordonnées :

Service de la viabilité du système de santé

HCSSU_Info@gov.nt.ca

Ministère de l'Exécutif et des Affaires autochtones

<https://www.eia.gov.nt.ca/fr/viabilite-du-systeme-de-sante>
